

---

# Conditions générales d'intermédiation de Brig Simplon Tourismus AG

---

## 1. Champ d'application

- (a) Les présentes conditions d'intermédiation (ci-après les **CGI**) régissent la relation entre Brig Simplon Tourismus AG (ci-après **BST** ou **nous**) et d'autres personnes (ci-après la **clientèle** ou **vous**) concernant les produits ou les services que nous ne proposons pas nous-mêmes, mais pour lesquels nous agissons exclusivement comme intermédiaire (ci-après les **services de tiers**).
  - (b) Les produits et services que nous proposons nous-mêmes (p. ex. les visites guidées ou l'orpaillage) sont exclusivement encadrés par nos conditions générales de vente ou nos conditions générales de voyage (disponibles sur <[www.brig-simplon.ch/agb-datenschutz](http://www.brig-simplon.ch/agb-datenschutz)>).
  - (c) Les services de tiers sont encadrés par le contrat conclu directement et exclusivement entre vous et le tiers concerné (ci-après le **prestataire tiers**).
  - (d) En réservant ou en utilisant des services de tiers, vous acceptez les présentes CGI.
  - (e) Vos conditions générales de vente ou autres documents similaires sont explicitement exclus par les présentes, même si vous avez indiqué qu'ils étaient applicables.
- (b) Vous ne pouvez faire valoir les éventuels droits liés aux services de tiers qu'auprès du prestataire tiers concerné.

---

## 3. Encaissement par BST

- (a) Pour certains prestataires tiers, nous nous chargeons également de l'encaissement. Autrement dit, dans ce cas, ce n'est pas le prestataire tiers qui vous facture le prix du service de tiers, mais nous. Dans ce cas, vous reconnaissez que les dispositions du présent paragraphe 3 s'appliquent.
- (b) Les conditions ci-après s'appliquent sauf accord contraire entre vous et le prestataire tiers.

---

### 3.1. Prix et conditions de paiement

- (a) Tous les prix indiqués s'entendent par personne et en francs suisses (CHF), TVA comprise.
- (b) Le prestataire tiers peut, à son entière discrétion, proposer des services soit contre paiement anticipé, soit sur facture. Aucune déduction ne peut être faite sur les montants facturés (escomptes, rabais ou autres). Une compensation avec des contre-créances n'est pas autorisée.
- (c) Les factures pour la réservation d'hébergements de vacances sont payables comme suit, selon le moyen de paiement:
  - (i) Carte de crédit et TWINT: paiement de la totalité à la réservation;
  - (ii) Virement: paiement de la totalité au plus tard quatre semaines avant le séjour. Vous devez vous assurer que l'intégralité du montant en CHF parvienne sur le

compte indiqué, c'est-à-dire après les éventuels frais de conversion, de virement bancaire et autres frais.

En cas de réservation réalisée moins de quatre semaines avant le séjour, la facture ne peut être payée que par carte de crédit ou TWINT.

---

### 3.2. Annulation ou non-présentation par le client

- (a) Les conditions d'annulation du prestataire tiers s'appliquent.
- (b) Les frais suivants sont prélevés pour les annulations des hébergements de vacances:
  - (i) Annulation jusqu'à 60 jours avant le début du service de tiers: aucuns frais
  - (ii) Annulation dans les 60 jours qui précèdent le début du service de tiers: facturation de la totalité du montant

La déclaration d'annulation doit être faite par écrit pendant nos heures de travail (c'est-à-dire qu'elle doit nous parvenir entre 8h00 et 17h00 à Brigue pendant les jours ouvrables). Si l'annulation nous parvient en dehors de nos heures de travail, elle est considérée comme reçue le jour ouvrable suivant à 8h00.

En plus des frais d'annulation, le prestataire tiers peut exiger des frais pour les prestations déjà réservées et non remboursables et, à sa discrétion, des frais de dossier.

- (c) En cas de non-présentation de dernière minute, quelle qu'en soit la raison (maladie, problème de transport, etc.), le montant total sera facturé.

---

### 4. Responsabilité

Nous ne sommes responsables qu'en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle. Toute responsabilité de notre part pour négligence légère ou modérée, ainsi que toute responsabilité pour des actes ou des omissions de nos auxiliaires ou de tiers, sont exclues par les présentes. Cette limitation de responsabilité ne s'applique pas lorsque des dispositions légales obligatoires

l'interdisent, notamment en cas de blessures corporelles. Dans ces cas, la responsabilité est considérée comme limitée au minimum autorisé.

---

### 5. Droit de propriété intellectuelle

- (a) Tous les droits d'auteur, de marque, de protection et autres droits en rapport avec les contenus que nous mettons à disposition, que ce soit physiquement (p. ex. les brochures), sur le site web ou d'une autre manière, demeurent notre propriété ou celle de nos concédants de licence concernés. Toute modification, reproduction, restitution, publication ou transmission à des tiers et toute autre exploitation sans notre accord écrit préalable sont interdites.
- (b) Nous ne garantissons pas que les contenus mis à disposition ne violent pas les droits de tiers et excluons toute responsabilité à cet égard.

---

### 6. Protection des données

Notre traitement des données personnelles fait l'objet d'une déclaration de confidentialité distincte, disponible sur <[www.brig-simplon.ch/agb-datenschutz](http://www.brig-simplon.ch/agb-datenschutz)>.

---

### 7. Autres dispositions

- (a) Les déclarations sous forme de texte qui sont transmises ou enregistrées par des médias électroniques (e-mail, SMS et autres) sont considérées comme des déclarations écrites au sens du code suisse des obligations.
- (b) Si une disposition des présentes CGI est invalide ou inapplicable, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions. La disposition invalide ou inapplicable doit être remplacée par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition invalide ou inapplicable. La même condition s'applique aux éventuelles lacunes.

---

**8. Droit applicable et for juridique**

- (a) Sous réserve d'éventuels fors obligatoires, le for exclusif pour tous les litiges en rapport avec les présentes CGI est la ville de Brigue-Glis.
- (b) Les présentes CGI sont soumises au droit suisse, à l'exclusion de ses règles de conflit de

lois et à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

- (c) En cas de questions d'interprétation entre les différentes versions linguistiques du présent document, la version allemande fait foi.